

## Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 11 DU 26 FEVRIER 2019

**Membres Présents** : Mrs. KARTALI.Dj –SARDI .M – BENARBIA.M

**Ordre du jour** : Affaires Administratives.

**Affaire N°34:** Ren : ESOF – C.R.B.S S/G D2 du 22-02-2019

- ✓ Vu la feuille du match signalant.
- ✓ Absence du club C.R.B.S
- ✓ Attendue qu'aucune lettre explicative n'est pas parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

### **DECISION**

- ✓ Match en faveur du club E.S.O.F par le score de (12 - 00)
- ✓ Il est infligé une amende de cent mille dinars (100.000 DA) au club C.R.B.S.
- ✓ Defalquation d'un (01) point du classement général du club CRBS

**Affaire N°35:** Ren : I.R.C.Tlemcen – E.S.Mostaganem S/G RI DU 22-02-2019

- ✓ Vu la feuille du match signalant.
- ✓ Absence du club E.S.M
- ✓ Attendue qu'aucune lettre explicative n'est pas parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

### **DECISION**

- ✓ Match en faveur du club I.R.C.T par le score de (12 - 00)
- ✓ Il est infligé une amende de cent mille dinars (100.000 DA) au club E.S.M.
- ✓ Defalquation d'un (01) point du classement général du club E.S.M.

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 28/02/2019.

SECRETARE de la SEANCE  
SARDI MED

PRESIDENT C.R.Q.D.  
KARTALI DJ